



Appel À Participation : Sessions de renforcement des capacités des installateurs agréés par l'ANME pour le programme « PROSOL ELEC Economique »

Cadrage

Dans le cadre de sa coopération avec le Ministère Allemand de l'Environnement et l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ), le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie (MIME) et l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) ont développé en 2015 le projet « Tunisia Clean Energy in Buildings ». Ce projet est soutenu par le fonds « Mitigation Action Facility « MAF », anciennement appelé NAMA Facility et contribue à l'adoption de mesures d'atténuation appropriées, visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la concrétisation du développement du marché solaire dans le secteur du bâtiment en Tunisie.

Le projet « Tunisia Clean Energy in Buildings » vise trois programmes gérés par l'ANME, dont le programme « PROSOL ELEC Économique ». Il s'adresse spécifiquement aux ménages dont la consommation électrique annuelle est inférieure à **1800 kWh/an**. Les buts principaux sont de combattre la précarité énergétique en allégeant les factures des ménages concernés et de soutenir les efforts de l'État visant à réduire les subventions publiques allouées au secteur de l'électricité.

Pour appuyer la mise en œuvre de ce programme, l'ANME collabore avec le bureau d'étude Innova Consult pour organiser des sessions de renforcement de capacités, qui ont pour buts de :

- Améliorer les compétences techniques, économiques et règlementaires des installateurs et autres intervenants du programme PROSOL ELEC Économique.
- Renforcer les canaux de communication par le biais de ces professionnels afin de mieux sensibiliser la population cible et optimiser leur consommation énergétique.

Calendrier des formations

Les sessions de formation vont être organisées comme suit :

<i>Sessions</i>	<i>Dates</i>	<i>Région</i>
1 ^{ère} Session	07-08 mai 2024	Kef
2 ^{ème} Session	21-22 mai 2024	Sidi Bouzid
3 ^{ème} Session	23-24 mai 2024	Sfax
4 ^{ème} Session	27-28 mai 2024	Sousse
5 ^{ème} Session	29-30 mai 2024	Tunis

Critères de participation

- Avoir signé un Contrat Programme avec l'ANME.
- Être disponible pour la session de formation qui se déroulera dans la région ou les régions à proximité du siège social de l'entreprise de l'installateur.

Inscription

Les places sont limitées et seront attribuées sur le principe du premier arrivé, premier servi. Les installateurs intéressés sont invités à s'inscrire au plus tôt en remplissant le formulaire en ligne disponible ici : [Inscription à la formation](#)